



Novembre 2025 - NUMÉRO 9

C'est bon à savoir ! **GENOUILLAC**

UNE NAISSANCE À GENOUILLAC

Ce n'était pas arrivé depuis plus de 50 ans !

La petite Ana est née à Genouillac le 21 octobre dernier.
Pas à la maternité de Guéret ni d'ailleurs mais bien à Genouillac.
Bienvenue à Ana et félicitations à ses parents.

PHARMACIE

Réouverture
prévue
pour le 1er décembre



LA TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES EN LIMITE DU DOMAINE PUBLIC.

L'automne est idéal pour les travaux de taille et d'égale.

Voici la réglementation en limite du domaine public (routes, trottoirs, voies communales) :

- Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, comme à l'approche d'un carrefour.
- En bordure des voies publiques, l'égale des arbres et des haies incombent au propriétaire (ou son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.
- Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'égale des arbres plantés sur la voie publique.

EN NOVEMBRE À L'ÉCOLE

Journée Non Au Harcèlement,

Le jeudi 6 novembre les enfants seront sensibilisés aux problématiques du harcèlement avec des ateliers sous forme de débat/discussion sur les différentes formes que peut prendre le harcèlement. Une enquête sera également distribuée aux élèves du CE2 au CM2.

Le jeudi 13 novembre se déroulera la première intervention d'un animateur du programme de sensibilisation à la transition écologique "Ecopousse". Il vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux, et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie.

Le jeudi 20 novembre, dans le cadre d'Ecole et Cinéma les CE verront *Maman pleut des cordes*, un film d'animation sur la famille et la transmission et les CM, *Le peuple loup*, une légende Irlandaise sur la peur du Loup.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Cérémonie 11h - Monument Aux Morts



LES INFOS DES ASSOCIATIONS

La Troupe Infernale

Après une pause bien méritée, la Troupe Infernale reprend le chemin des répétitions. L'énergie, la passion et l'humour sont déjà au rendez-vous pour préparer un nouveau spectacle que nous avons hâte de partager avec vous.

Creuse Avenir 2005

Le mois de Novembre s'annonce chargé, entre le championnat et la coupe de la Creuse féminine et seniors. Nous vous attendons nombreux sur les terrains pour les soutenir. Reprise également pour l'école de football. Des weekends bien complets.

AAPPMA La Truite Genouillacoise

L'école de pêche de la Petite Creuse cessant ses activités faute de bénévoles, (aucune réponse à l'appel à candidature) l'A.A.P.P.M.A. de Bonnat propose d'accueillir les enfants désireux de poursuivre leur loisir et à de nouveaux éventuels adhérents au sein de son propre Atelier Pêche Nature (A.P.N.).

Les conditions d'adhésion sont avantageuses, n'hésitez pas !

Renseignements au 06 69 22 52 20.

FOCUS SUR ... L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'ACPG/CATM est une association loi 1901 à but non lucratif.

Elle a pour but de réunir les anciens combattants, ayant participé à des conflits armés ou à des opérations militaires et tout particulièrement en Algérie, Tunisie et Maroc, de la Commune de Genouillac afin de défendre leurs intérêts, préserver la mémoire et favoriser la solidarité entre ses membres.

Elle apporte un soutien moral, administratif ou financier aux anciens combattants et à leurs familles.

En effet, elle aide dans les démarches auprès de l'Office national des anciens combattants (ONACVG), retraites, pensions, médailles, etc. et assure la défense des intérêts, des droits moraux et matériels de ses adhérents et de leurs conjoints.

Elle est représentée aux cérémonies officielles de la Commune et du Département ainsi qu'aux obsèques des anciens combattants avec le drapeau de la section.

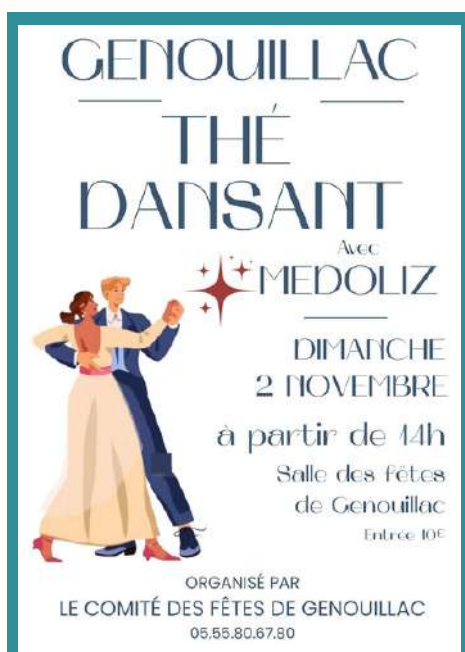
Elle représente et défend les droits des anciens combattants auprès des autorités civiles et militaires ainsi que leurs droits sociaux et symboliques (statuts, décorations, reconnaissance nationale).

Pour la première année, l'association participe à l'action nationale "Quête Nationale du Souvenir Français" qui aura lieu du 30 octobre au 3 novembre 2025.

Cette quête permettra l'entretien des sépultures des Morts pour la France.

L'urne sera déposée à l'entrée principale du cimetière.

Merci d'avance pour vos dons.



Recevez C'est bon à savoir ! par mail en contactant communication@genouillac-23.fr